

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 5 mars, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, en séance publique sous la présidence de Mme COLIN Marie-Pierre, maire.

Étaient présents : Mme COLIN Marie-Pierre, M. LEVECQUE Yannick, Mme JODEAU Maïté, M. DUBRAY Cédric, Mme GARNIER Arlette, Mme GUINEL Ludivine et M. JOSEPH Eric.

Absents excusés : MM. LEDEUIL Didier et MONNIER Florian

Absent : MM. GIRANDIER Sébastien et REZÉ Kévin

Date de convocation : 27/02/2025

Date d'affichage : 28/02/2025

M. DUBRAY Cédric a été élu Secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers : 11

- en exercice : 11

- présents : 7

- votants : 7

Lecture et signature de la séance du 29 janvier 2025.

Un dossier a été ajouté à l'ordre du jour avec l'accord du conseil : « Vente de ferraille ».

### **OBJET : DELIBERATION N°2025-14 : PROGRAMME VOIRIE 2025**

Madame le Maire présente le programme voirie 2025.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **DECIDE** de réaliser en 2025 dont le montant total estimé à 8064.50 € HT soit 9677.40 € TTC :

- **entretien des chemins communaux suivants :**

- accès aux bungalows du site de Bel Air

- **point à temps** : quantité en fonction des besoins ;

- **ACCEPTE** que ces travaux soient réalisés dans le cadre du marché de voirie suite au groupement de commande avec la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez ;

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes pièces inhérentes au dossier.

(enregistré Préf le )

### **OBJET : DELIBERATION N°2025-15 : PROJET FERMETURE PRÉAU CENTRE SOCIOCULTUREL : CHOIX DES DEVIS**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu les devis pour la fermeture du préau du Centre Socioculturel avec une porte de garage sectionnelle et la mise en place d'une porte de service :

- Entreprise GITEAU de Meslay-du-Maine (53) pour un montant de 5808.87 € HT soit 6970.64 € TTC dont non compris la réalisation d'un poteau type boisseau toute hauteur, linteau pour porte de service et rebouchage au-dessus de la porte de service ;

- Entreprise AUTOMATIC'SYSTEM de Changé (53) pour un montant de 6815.54€ HT soit 8178.65 € TTC ;

- Entreprise MALINE de Meslay du Maine (53) pour un montant de 6664.01 € soit 7996.81 € TTC.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **DECIDE** de retenir à l'unanimité le devis de l'entreprise MALINE pour un montant de 6664.01 € HT soit 7996.81 € TTC ;

- **PREND NOTE** que des devis de maçonnerie pour la remise en état du seuil et d'électricité sont en attente pour ces travaux et que cet investissement est prévu au Budget Primitif 2025 de la commune,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le devis et tous documents inhérents à ce dossier.

(enregistré Préf le )

### **OBJET : DELIBERATION N°2025-16 : DESIGNATION REPRESENTANT AU SEIN DE LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges)**

Madame le Maire informe le conseil qu'un représentant de la commune doit être désigné pour être membre de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) afin de terminer le mandat 2020-2026.

Elle a pour rôle de quantifier les transferts de compétences réalisés afin de permettre un juste calcul de l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez aux communes membres ou inversement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a désigné :**

- Mme COLIN Marie-Pierre pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

(enregistré Préf le )

**OBJET : AJOUT ORDRE DU JOUR DELIBERATION N°2025-17 : VENTE FERRAILLE**

Madame le Maire demande au conseil de l'autoriser à vendre de la ferraille à une entreprise spécialisée de récupération. Il s'agit des vieux lits qui étaient stockés à l'étage du Centre Socioculturel.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **ACCEPTE** la vente des vieux lits en ferraille au prix proposé par l'entreprise KILO METAUX de Château-Gontier-sur-Mayenne,

- **PREND NOTE** que la recette va être comptabilisée au Budget Primitif 2025 de la commune,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents inhérents à ce dossier.

(enregistré Préf le )

**AFFAIRES DIVERSES :**

- **Offre fibre** : les membres du conseil sont informés que la fibre va être installée prochainement à la mairie et un pont wifi à la piscine par l'entreprise CONTY désormais fournisseur qui a déjà réalisée la sauvegarde externalisée des fichiers à la mairie.
- **Remplacement fourneau salle du bois** : l'entreprise FCPL de Louverné a été choisie pour l'acquisition d'un fourneau gaz 4 feux pour un montant de 2683 € HT soit 3219.60 € TTC.
- **Grillades été** : le conseil est d'accord pour continuer l'animation proposée les mardis soir en juillet et août aux vacanciers du Village Vacances et Nature. Il faut au minimum trois personnes pour s'occuper de l'organisation, un planning sera établi.
- **Passage de la course cycliste Région Pays de la Loire Tour 2025** : le jeudi 10 avril vers 13h30 sur la route départementale D14 au carrefour Plaisance et Les Carreaux.
- **Ouverture de la pêche** : date d'ouverture le samedi 5 avril, toujours à la recherche d'une personne pour la vente des cartes de pêche.
- **Prochaine commission des finances** : le mercredi 19 mars.
- **Prochain conseil** : le mercredi 26 mars.

La séance est close à 22h00.